

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage
du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE TRANSITION

Deuxième degré

SECTEUR : Arts appliqués

GROUPE : Audio-visuel

PROGRAMME PROVISOIRE D'ETUDES DE L'OPTION DE BASE GROUPEE :

AUDIO-VISUEL

278P/2005/248A

AVERTISSEMENT

Le présent programme provisoire est d'application à partir de l'année scolaire 2005/2006, dans les deux années du deuxième degré de l'enseignement secondaire technique de transition.

Ce programme figure sur RESTODE, serveur pédagogique de l'enseignement organisé par la Communauté française.

Adresse : <http://www.restode.cfwb.be>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

SOMMAIRE :

| | Pages |
|---|-------|
| 1.Cadre général | 3 |
| 2.Grille horaire | 4 |
| 3.Objectifs généraux de l'OBG « Audiovisuel » | 4 |
| 4.Les compétences transversales et disciplinaires | 5 |
| - 4.1. objectif : Faire | 6 |
| - 4.2. objectif : Regarder et écouter | 8 |
| - 4.3. objectif : S'exprimer | 9 |
| - 4.4. objectif : Connaître | 10 |
| - 4.5. objectif : Apprécier | 12 |
| 5.Orientations méthodologiques générale | 14 |
| 6.Descriptif des cours : | |
| -6.1. Histoire de l'art | 15 |
| -6.2 Dessin décoratif | 16 |
| -6.3. Technologie | 18 |
| -6.4. Présentation assistée par ordinateur | 19 |
| -6.5. Technologie et laboratoire | 20 |
| 7.Evaluation | 21 |
| 8.Les moyens | 21 |
| 9.Orientation bibliographique | 22 |

Ont participé à l'élaboration de ce document :

Guy FAIRON et Valérie LUCAS (A.R. d'ARLON), Christian SCHENA (A.R. de WATERMAEL-BOISFORT) et Philippe THIEBAUT (A.R. Lucienne Tellier à ANVAING),

sous la présidence de Maurice DEMOULIN, Inspecteur.

1.CADRE GENERAL :

Le présent programme définit les objectifs et les contenus de la formation susvisée et propose –ainsi que le prévoit l'article 27 § 5 du Décret du 24 juillet 97 sur les « missions » de l'école- des orientations méthodologiques et des exemples de situations d'apprentissage pour le deuxième degré de l'Enseignement secondaire technique de transition « AUDIOVISUEL ».

Il s'inscrit aussi dans la perspective d'un enseignement axé sur l'acquisition de compétences et en particulier sur une approche des Compétences terminales- à maîtriser seulement en fin de troisième degré- qui viennent d'être adoptées par le Gouvernement et qui sont reprises ici au chapitre 4.

Il respecte en cela l'article 6 du même décret qui stipule :

« La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1. promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;*
- 2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;*
- 3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;*
- 4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. »*

L'option de Transition « AUDIOVISUEL », débutant au deuxième degré de l'enseignement secondaire, se prolonge normalement au troisième, sous le même nom, mais éventuellement aussi par l'option « ARTS » toujours dans l'Enseignement Technique de Transition ; elle pourrait également se poursuivre par une option du troisième degré Technique de Qualification telle que « Technicien en Photographie » ou même « Technicien en Infographie » , suivie elle-même d'une 7^{ème} année de perfectionnement possible ; un troisième degré Professionnel orienté vers la Publicité pourrait aussi être envisagé.

Cette filière de transition conduit normalement les élèves à poursuivre des études supérieures orientées vers la Communication visuelle ou les Arts plastiques, Arts graphiques ou Arts appliqués entre autres, mais aussi vers tous les types d'études supérieures existants, le volume important de cours à caractère général permettant facilement cet accès.

Ceci a pour conséquence que l'exercice et la maîtrise des compétences s'inscrivent surtout dans le contexte de la transversalité et de l'adaptabilité, plutôt que dans la spécialisation technique ou

technologique. Les objectifs , les contenus et les méthodes seront donc différents de ceux qui ont cours dans les sections de qualification ,où le nombre d’heures de cours spécifiques par semaine est beaucoup plus important, et les enseignants devront y veiller lors de l’établissement de leur planning de l’année et de la teneur de leurs préparations d’activités.

2.GRILLE HORAIRE :

La grille horaire, exprimée en nombre d’heures hebdomadaires, telle qu’elle a été proposée au Conseil général, est la suivante :

| Cours | Code | 3TTr | 4TTr |
|--------------------------------------|------|----------|----------|
| Histoire de l’art | 1655 | 1 | 1 |
| Dessin décoratif | 1286 | 2 | 2 |
| Technologie | 4201 | 2 | 2 |
| Présentation assistée par ordinateur | 2550 | 1 | 1 |
| Technologie et laboratoire | 4315 | 3 | 3 |
| Total | | 9 | 9 |

3.OBJECTIFS GENERAUX DE L’OPTION DE BASE GROUPEE TECHNIQUE DE TRANSITION « AUDIOVISUEL »

L’option technique de transition « Audiovisuel » répond avant tout à des objectifs de développement général de la sensibilité, de la culture, de l’intelligence et de l’autonomie, mais aussi des capacités psychomotrices nécessaires à l’utilisation des techniques audiovisuelles de base.

Son ambition est de permettre l’éclosion d’un individu équilibré, curieux, créatif dans le sens le plus transversal du terme, capable enfin d’établir des rapports nouveaux entre le monde et les hommes. Dans cet esprit, il sera informé des démarches de son temps et devra faire preuve d’ouverture face aux questions posées par la modernité et l’évolution des techniques.

D’une manière générale, on peut résumer les objectifs généraux de cette formation au développement- si pas encore à la maîtrise -de **quatre compétences principales**, que l’on devrait d’ailleurs retrouver dans la nouvelle version du **bulletin** et qui sont en quelque sorte **une synthèse des compétences terminales** (pour le troisième degré) dont le relevé est fait au chapitre suivant:

- Décoder une production, une œuvre, pour en définir les caractéristiques liées aux contextes stylistique, historique, géographique...en usant d’un vocabulaire précis et spécifique.
- Utiliser les techniques de base avec aisance.
- Respecter les contraintes matérielles, relationnelles de la production artistique.
- Montrer et défendre sa production.

4. LES COMPETENCES TRANSVERSALES ET DISCIPLINAIRES :

L'inventaire des compétences terminales que l'on trouvera ci-après- et qui, rappelons-le, sont à maîtriser à l'issue du troisième degré seulement de l'Enseignement de Transition, mais peuvent déjà être abordées au deuxième - s'articule autour de cinq grands objectifs : faire, regarder et écouter, s'exprimer, connaître et apprécier, dont la succession n'implique aucune hiérarchie ou chronologie. Ceux-ci mobilisent à des degrés divers les sens , l'intelligence et les sentiments.

Devant contribuer à l'éducation globale de l'élève, chaque compétence disciplinaire apparaît souvent transversale et peut donc être travaillée dans le cadre de plusieurs cours ; d'où l'intérêt du tableau qui suivra.

Dans une perspective qui privilégie les compétences définies comme « une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches », on ne saurait assez inviter l'enseignant(e) à s'y référer autant qu'au programme particulier de chaque cours.

Dans cet esprit, l'énoncé de ces compétences s'accompagnera d'une référence chiffrée qui devrait aider à y retourner.

Une philosophie générale de la formation devrait ainsi être mieux perçue , ainsi que l'indispensable complémentarité des apports des divers intervenants éventuels .

4.1. OBJECTIF : *FAIRE*

COMPETENCES TRANSVERSALES

- Communiquer clairement à l'aide de moyens logiquement appropriés et en y apportant les exigences d'autocorrection.
- Exigence personnelle de s'approprier des moyens d'expression et de les utiliser avec aisance.
- Relier les éléments d'un problème et structurer la pensée créatrice.
- Témoigner du sens de la nuance et de sensibilité.
- Expérimenter et développer l'aptitude à la réflexion avant, pendant et/ou après l'action.
- Structurer logiquement sa pensée dans le codage et le décodage de l'expression et de la communication.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C1.** Schématiser un projet d'image ou réaliser graphiquement un *story-board* de manière logique, compréhensible et suffisamment expressive.
- **C2.** Assurer une relative aisance dans la manipulation du matériel audiovisuel de manière à préparer le travail créatif.
- **C3.** Etablir des rapports visuels (cadrage, lumières, couleurs, contrastes, raccords, profondeur de champ, mouvements du sujet et de la caméra, etc.), temporels (rythmes, longueur et succession des séquences, etc.), sonores (intensité, timbre, coloration, fréquences, mixage, etc.), parlés (dialogue, timbre, respiration, etc.) et narratifs de manière cohérente en les articulant sur une intention formelle ou expressive structurante.
- **C4.** Etablir et pouvoir nuancer ses partis pris formels ou expressifs.
- **C5.** Manipuler et expérimenter les techniques argentiques, analogiques et numériques ainsi que la diversité des émulsion et des outils (tout support de traitement de l'image) en les considérant comme des éléments de production et de recherche.
- **C6.** Mettre en corrélation observer, écouter, penser et produire (dans le sens de produire dans un champ d'application audiovisuel), articuler ainsi la forme et le contenu, le geste et le sens, l'outil et la pensée, l'œuvre et le soi.

- S'adapter aux circonstances, faire preuve de créativité au travers de disciplines et de contraintes voulues ou non.
- S'engager et s'intégrer dans un projet, une décision collégiale ou un travail collectif. Travailler en équipe. Pratiquer la tolérance et accepter l'autre. Mener à bien une entreprise commune même si elle n'agrée pas complètement la personne.
- Développer le sens des responsabilités.
- Etre ouvert aux nouvelles technologies appliquées à la communication.
- Manifester de l'intérêt et de la curiosité pour le renouvellement
- **C7.** Prendre en compte des contraintes externes (cadre scolaire et/ou autre, économie des moyens, conventions, consignes, délais, etc.) ou internes (logique des techniques) dans la structuration du travail audiovisuel.
- **C8.** Participer à des projets collectifs ou multidisciplinaires en y apportant son savoir faire et en se pliant à la discipline qu'impose l'unité globale d'expression ou d'intention qui les justifie.
- **C9.** Organiser son travail en fonction d'un projet choisi ou imposé en y développant ses capacités d'initiative.
- **C10.** Pouvoir utiliser les fonctions de base des logiciels les plus courants dans les domaines de la photographie et de l'audiovisuel.
- **C11.** Développer une curiosité pour l'évolution des nouvelles techniques audiovisuelles, être disponible à se les approprier, s'y adapter et à en transférer les acquis potentiels dans l'acte de conception lui-même.

4.2. OBJECTIF: *REGARDER ET ECOUTER*

COMPETENCES TRANSVERSALES

- Identifier et tresser des relations. Distinguer ainsi vision objective et subjective.
- Dépasser l'esthétisme. Poser la question du sens.
- Séparer l'objectif du subjectif dans la perception.
- Analyser, synthétiser et globaliser les données sensibles de la perception.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C12.** Etablir des rapports de grandeur, de position, de correspondance, de rythme, de proportions, de caractère, de couleurs, etc., au sein de documents visuels et audiovisuels.
- **C13.** Pouvoir justifier le choix d'un cadrage ou d'une composition relativement à la scène, au document, au thème ou à l'objet observé. Interpréter l'œuvre audiovisuelle comme système de signes dont il convient d'objectiver les relations (formes et expression)
- **C14.** Distinguer ce qui relève de la dénotation et de la connotation dans l'approche d'une image ou d'un document pour pouvoir établir une analyse aussi objective que possible.
- **C15.** Percevoir à travers quelques œuvres majeures du cinéma, de la photographie et des productions musicales et audiovisuelles les récurrences formelles qui caractérisent le style d'un metteur en scène, d'un artiste ou d'une époque.

4.3. OBJECTIF: *S'EXPRIMER*

COMPETENCES TRANSVERSALES

- Assumer une vision (relativement) objective ou délibérément subjective
- Cultiver le regard personnel sur le monde.
- Affirmer sa personnalité.
- Structurer l'imagination créatrice.
- Opérer des transferts.
- S'adapter et faire son profit de tout. Se montrer créatif et disponible au changement.
- Faire preuve d'invention et de créativité.
- Confronter ses démarches et ses expériences à celles de l'autre dans le respect réciproque et la tolérance.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C16.** Positionner ses ambitions expressives soit comme tentative de restitution objective de la réalité, soit comme écart entre cette réalité et une manière personnelle de regarder le monde.
- **C17.** Regarder activement le monde extérieur pour donner à voir et/ou à entendre ce qui échappe à la perception commune.
- **C18.** Conférer à l'activité audiovisuelle le statut de lieu de critique et d'écart par rapport à la norme, marquant ainsi la puissance créatrice de l'individu responsable s'identifiant à une création personnelle et « s'écrivant » à travers elle.
- **C19.** Dégager des clés pratiques constituant autant d'outils favorisant la créativité (cadrer, monter, éclairer, filtrer, superposer, etc.) et développant l'imagination.
- **C20.** Transposer dans un autre registre visuel, sonore ou audiovisuel, déplacer dans un autre domaine de l'expression une première expérience formelle.
- **C21.** Pouvoir tirer profit des hasards, convertir les erreurs, utiliser l'inattendu et détourner les choses de leurs fonctions habituelles.
- **C22.** Etre capable de détourner un objet ou une image du sens convenu pour lequel il a été fait et se l'approprier en lui donnant un sens nouveau, inattendu et signifiant.
- **C23.** Exprimer son appréciation sur une œuvre audiovisuelle, justifier ses goûts et en dégager l'intérêt relatif.

4.4. OBJECTIF: *CONNAITRE*

COMPETENCES TRANSVERSALES

- Capacité à observer, comparer, analyser et conceptualiser.
- Inscrire les phénomènes dans la mesure du temps et de l'espace. Relier les phénomènes dans leur contemporanéité. Opérer des synthèses. Etablir les connexions interdisciplinaires.
- Relier les expressions entre elles pour en dégager le sens.
- Démultiplier les méthodologies de la connaissance afin d'en percevoir le sens relatif et complémentaire. Montrer que la vérité n'est pas une.
- Exprimer sa pensée clairement pour communiquer. Apprendre à argumenter.
- Mesurer la solidarité des intervenants dans tout processus de pensée collective et de production.
- Travailler logiquement dans l'esprit des moyens mis en œuvre ou choisir les moyens en fonction de l'objectif poursuivi.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C24.** Dégager les caractères stylistiques essentiels d'une écriture audiovisuelle, d'une époque ou d'un style.
- **C25.** Décrire l'enchaînement et penser à relier l'apparition ou la résurgence des formes d'expression à leur contexte historique et social. Comprendre qu'elles s'y inscrivent, où qu'elles peuvent y être en rupture. Apprécier l'interaction dynamique entre ces différentes composantes et en quoi le créateur forge, définit, voire remet en question les valeurs et la sensibilité de la culture de telle ou telle société.
- **C26.** Comparer les œuvres du présent et du passé, dégager des correspondances et les convergences fortuites, déceler les influences, apprécier l'impact d'une œuvre à court et à long terme, prendre conscience des ruptures, donner du sens.
- **C27.** Connaître les méthodes d'approche } sémiologique et sémantique de base appliquées à la communication (figures et procédés stylistiques, tropes, injonction, redondance, etc.).
- **C28.** Tout en proscrivant le jargon, user d'un vocabulaire précis, nuancé et spécifique à l'égard des techniques employées. Assumer de cette façon la richesse du langage professionnel.
- **C29.** Situer les diverses interventions des acteurs de la production audiovisuelle l'une par rapport à l'autre (chronologie, rôles et interférences).
- **C30.** Comprendre l'esprit et la logique des différents outils, supports et médias en usage dans le domaine de la communication audiovisuelle.

- Tenir compte de l'altérité.
Comprendre que toute communication met en jeu des phénomènes psychologiques.
- Apprendre à apprendre.
Respecter la déontologie élémentaire de l'information et de la communication.
- Se former aux sources du savoir.
- Relier théorie, pratique et sens.
- **C31.** Connaître de manière critique les principaux ressorts psychologiques agissant à l'intérieur des œuvres médiatiques ou audiovisuelles.
- **C32.** Apprendre à se documenter, à recueillir des témoignages, à recouper son information et à s'informer, en particulier sur l'actualité, l'évolution des médias et des productions audiovisuelles (usage des encyclopédies, des bibliothèques, des médiathèques, des tables des matières, des corrélats, des productions de la presse écrite, des CD-ROM, d'Internet, des dossiers de presse, etc.).
- **C33.** Considérer comme indispensable la fréquentation directe des milieux professionnels, des médiathèques, vidéothèques et cinémathèques, des galeries et musées afin de les connaître dans leurs vraies dimensions spatiales, humaines et sensibles.
- **C34.** Connaître les techniques de base des systèmes audiovisuels afin de pouvoir effectuer des choix pratiques judicieux.

4.5. OBJECTIF: *APPRECIER*

COMPETENCES TRANSVERSALES

- Argumenter et relativiser le jugement
- Relier l' œuvre à son contexte.
- Relativiser l'intérêt des différentes approches scientifiques dans le domaine des sciences humaines.
- Respect de l'héritage culturel et volonté de le conserver pour les générations futures.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES

- **C35.** Construire le jugement éclairé en structurant la pensée critique (tant vis-à-vis de ses propres réalisations que de celles des autres) et permettre d'échanger ses raisons d'aimer en argumentant:
 - au regard de la logique documentaire ou du reportage qui, là où elle est invoquée, implique une approche objective;
 - au regard du « quotient créateur » (puissance transformatrice ou créatrice, originalité de l'apport...);
 - au regard des possibilités connotatives (ouverture ou fermeture du sens);
 - au regard de l'existence formelle, visuelle et sonore (image, musique, texte, voix, etc.) constitutive de l' œuvre (espace, composition, tension, formes, valeurs, couleurs, textures, proportions, lumières, échelle, mouvement, raccords, temps, etc.), mais aussi dans le rapport de la forme et du contenu;
 - au regard de sa lisibilité et de son intelligibilité, notamment dans la relation aux conditions de production et de réception;
 - au regard de la norme et du hors norme des codes esthétiques.
- **C36.** Enrichir son jugement esthétique par l'éclairage de connaissances pertinentes du contexte d'émergence de l'œuvre.
- **C37.** Lire et comprendre le fonctionnement des documents audiovisuels existants (presse, annonces, clips vidéos, etc.), de manière à en assurer la compréhension (aspects sociologiques, sémiologiques, psychologiques...) et la critique de même qu'à pouvoir en évaluer l'impact sur le public.
- **C38.** Apprécier la richesse de ses racines et de son identité culturelle. Imposer le respect naturel et la valorisation des patrimoines.

- Percevoir et respecter l'autre dans sa spécificité et pour ce qu'il est de mieux. Se dégager des préjugés. Dégager le sens second d'un message.
- S'ouvrir avec tolérance à la diversité culturelle. Se mesurer par rapport à elle.
- S'ouvrir au monde d'aujourd'hui
- S'ouvrir au changement
- **C39.** Reconnaître l'autre dans la spécificité de son langage et de ce qu'il est en lisant les productions audiovisuelles comme projection de l'imaginaire et rencontre de l'inconscient, du fonds culturel, des pulsions, des souvenirs, de la créativité, du savoir-faire et des connaissances.
- **C40.** Approcher les arts issus d'autres cultures et milieux sociaux ou religieux. Dégager des relations avec les différentes valeurs, traditions et idéologies.
- **C41.** S'ouvrir aux expériences esthétiques contemporaines de manière à les intégrer dans sa culture et ses intérêts.
- **C42.** Gérer ses choix culturels par confrontation et décodage des moyens de communication actuels (affiche, T.v., radio, cinéma, expositions, spots publicitaires, Internet) en les considérant comme sujets d'analyse.

5. ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES GENERALES

L'enseignement de l'Audiovisuel correspond à une pratique qui relie des démarches, des expériences, des connaissances et des références.

Cette démarche associe donc action et réflexion, production et critique.

La stratégie prônée actuellement dans l'enseignement par les compétences impose aussi une méthodologie particulière qui a été développée au chapitre 6 du programme « Socles » du cours d'Education plastique au premier degré (réf. :45/2000/240), lui-même basé sur l'application des « Socles de compétences » de l'Enseignement fondamental et du premier degré de l'Enseignement secondaire, édités par la Communauté française à l'issue du décret « Missions », et qu'il ne sera sans doute pas inutile de résumer très brièvement ici.

1. Varier les situations d'enseignement :

recourir à des « situations-problèmes » originales et motivantes, assorties de contraintes particulières voire inhabituelles, permettant aussi bien la recherche individuelle que la création collective, le travail intra ou extra muros, la variation des outils et des thèmes ou les projets personnels.

2. Promouvoir la créativité et la production divergente :

ne pas se limiter à la simple application de consignes fermées ni à la reproduction de savoirs ou de savoir-faire, mais préférer l'approche et la recherche personnelles à la maîtrise absolue des techniques, surtout dans une section de transition où le nombre réduit d'heures spécifiques ne vise pas cet objectif, envisager la multiplicité des solutions, le recours –même malhabile- à des techniques inconnues ou non conventionnelles...

3. Permettre l'expérimentation :

placer l'élève en situation de découvrir la richesse des possibilités de réalisation en variant les différents paramètres de prise de vue et de son (sujets, décors, ambiances sonores, éclairages, angles...) et les outils (appareils photos et caméras analogiques et numériques, magnétophones portables ou fixes, spots, micros, matériel de développement et/ou de traitement des images, logiciels infographiques, ...).

Ceci implique évidemment la nécessité pour l'enseignant– bien sûr avec le soutien administratif et financier de l'établissement- d'équiper son local en conséquence, de maîtriser, d'entretenir et de gérer le matériel tant durable que consommable, de se tenir au courant de l'évolution des techniques et des genres, etc...

4. Individualiser son enseignement :

utiliser une pédagogie différenciée tenant compte du parcours scolaire de l'élève, de ses capacités mais aussi de ses lacunes, de ses motivations et de ses goûts, de son milieu d'origine pour optimiser sa formation en autorisant des productions personnalisées, plus limitées ou plus approfondies dans certains domaines, au départ de consignes communes à toute la classe.

5. Promouvoir le développement de la personnalité :

amener progressivement l'élève à s'exprimer de façon originale et personnelle, à défendre sa production en utilisant un langage clair et adapté tout en étant capable de l'évaluer de façon objective et nuancée ; lui apprendre à s'intégrer dans un milieu social en confrontant sa démarche à celle des autres et en acceptant la critique.

6.Sensibiliser à la production audiovisuelle et à l'art en général :

organiser des visites de studios professionnels, d'expositions, des rencontres avec des spécialistes, visionner des réalisations marquantes, mais aussi prévoir des présentations de travaux d'élèves dans l'école ou à l'extérieur de celle-ci...

6. DESCRIPTIF DES COURS :

6.1. HISTOIRE DE L'ART

Objectifs généraux:

- Etablir des repères chronologiques et géographiques concernant les divers modes d'expression artistique et les œuvres majeures qui en découlent ;
- Apprendre à apprécier des œuvres d'art et développer un sens esthétique critique en usant d'un vocabulaire précis.

Compétences : C12,C13,C14,C15,C17,C23 ,C24,C25,C26,C27,C28,C29,C30,C31, C32,C33,C35,C36,C37,C38,C39,C40,C41,C42.

Indications méthodologiques :

- Fixer des points de repères essentiels (artistes importants, époques, écoles, œuvres « incontournables ») .
- Etablir un plan de travail permettant de répartir la matière afin d'être sûr d'aborder les époques principales, y compris les époques moderne et contemporaine .
- Utiliser des « déclencheurs »(thèmes, objets, situations...) qui permettent d'établir des liens entre les modes d'expression, les artistes, les situations historiques et géographiques sans dispenser un cours basé uniquement sur l'aspect chronologique.
- Dégager les caractéristiques d'un style ou d'un peintre au départ de documents(dias, photos,...) et en faire une synthèse à photocopier pour les élèves.
- Faire rechercher une documentation, même si elle est élémentaire, par les élèves-avant ou après la leçon- et la consigner dans leur farde.

Contenus :

-En 3^e année :

Les grandes divisions habituelles de l'Histoire de l'art peuvent servir de point de départ à l'organisation du cours ; on peut ainsi baser la matière en 3^e année sur l'étude ou le rappel des principales manifestations artistiques de l'Antiquité, du Moyen Age et des Temps Modernes, dans les différents modes d'expression : architecture, sculpture, peinture, arts décoratifs.

-L'art préhistorique : introduction à la représentation humaine et animale, mais aussi à l'organisation spatiale (registres) et à l'utilisation du relief.

-Les autres formes d'art primitif dans le monde : en Afrique, en Océanie, chez les Aborigènes australiens, chez les Esquimaux, ...

-L'art égyptien, son caractère conceptuel et hiératique en rapport avec la pensée religieuse de l'époque, son aspect décoratif, stylisé, l'importance de la composition, le gigantisme,...

-L'art du Proche-Orient ancien (Sumériens, Hittites Assyriens,...) et son influence sur l'art occidental.

-L'art égéen et les références mythologiques.

- L'art grec, de la période archaïque, idéaliste, à la recherche du mouvement et du réalisme de la période hellénistique, en passant par les progrès techniques de la céramique...
- L'art étrusque et la transition vers l'art romain, l'art paléochrétien et l'art byzantin.
- L'art roman et l'iconographie du haut Moyen âge
- L'art gothique et l'élan tant religieux qu'architectural de l'Occident.
- L'art de la Renaissance, en Italie et dans le reste de l'Europe.
- Le Baroque et le Clacissisme, les luttes entre influences religieuses et laïques, entre sobriété et extravagance.

-En 4^e année :

On poursuivra de la même manière au départ des grandes classifications traditionnelles, avec :

- Les précurseurs de l'Art moderne au XIX^e siècle : le romantisme, le réalisme, l'académisme.
- La peinture impressionniste .
- Les post-impressionnistes et précurseurs du XX^e siècle : Van Gogh, Gauguin, les Nabis.
- Les Fauves.
- Le symbolisme, l'Art Nouveau dans l'Europe du Nord.
- L'art naïf et les arts premiers dans le monde.
- De Cézanne au cubisme et au futurisme.
- Les débuts de la photographie.
- L'expressionnisme germanique :Ensor, Die Brücke, Der Blaue Reiter, le Bauhaus...
- L'expressionnisme français (l'Ecole de Paris).
- L'éveil de la sculpture, du design et de l'architecture modernes.
- L'art abstrait (constructivisme ou lyrisme).
- Le mouvement Dada et le surréalisme.
- La naissance du cinéma.
- L'affiche et la caricature (Toulouse-Lautrec,...).
- L'art officiel (nazi, stalinien,...) :sculpture, peinture, architecture.
- L'art cinétique , l'Op'art.
- Le Pop'art et le Nouveau réalisme.
- Cobra, l'art gestuel, l'art pauvre, l'Action painting...
- L'art conceptuel, la figuration narrative, l'hyperréalisme...
- Les graffiti, les assemblages, les installations...

Exemples de situations d'apprentissage :

- Au départ des hiéroglyphes égyptiens, observer et comparer la richesse et la diversité graphiques des différentes écritures (y compris les pictogrammes et autres signes).
- Les masques : leur création, leurs styles et leurs usages dans les différentes civilisations.
- Comparer un dessin enfantin et des productions d'art naïf ou d'art différencié.
- Le détournement des œuvres d'art par la publicité :exemples, recherche des sources.

6.2. DESSIN DECORATIF

Objectifs généraux:

- Perfectionner l'observation et le rendu, par la ligne, la valeur, la couleur, la matière des éléments de la réalité.
- Expérimenter des techniques variées permettant de matérialiser des représentations ou des créations dans le domaine plastique.
- Développer la créativité et l'expression personnelle.

-Etablir une continuité entre le 1^{er} degré commun et un 3^e degré à orientation artistique éventuelle.

Compétences : C1,C2,C3,C4,C8,C9,C16,C19,C20,C21,C22.

Indications méthodologiques :

- Adopter une conception « spiralaire » de l'enseignement des contenus plastiques en abordant plusieurs à la fois dans chaque travail, mais d'abord de façon élémentaire, puis d'une manière de plus en plus approfondie, afin de développer petit à petit les compétences visées.
- Partir aussi de « déclencheurs » concrets, imposés (dans une certaine mesure au moins), basés éventuellement sur la vie de l'élève ou de l'école, de la localité, ... ou purement abstraits.
- Veiller à une présentation correcte, diversifiée et originale des travaux.

Dans cet esprit, il ne sera pas inutile de se référer au programme du premier degré (réf. :45/2000/240) qui détaille, de manière approfondie, toutes ces recommandations ainsi que les contenus-matière qui restent applicables ici.

Contenus :

-En 3^e année :

- -Rappel, à l'occasion des observations et des productions, des différentes notions constituant le langage plastique : le point, la ligne, la forme, la valeur, la couleur, le plan, le volume, la matière, le matériau, la technique, le procédé ;
- -Intégration de ces éléments dans des réalisations- individuelles ou collectives – développant certains de ces contenus notionnels, ayant trait notamment :
 - à l'espace et à la composition : exercices rapides de mise en page (par calque ou collage) ; notion de plans, de profondeur, de perspective, de proportions...
 - à la forme : observation et rendu par le trait ou la tache des contours ou des masses, du volume, du caractère physique, du rapport fond-forme ; ;
 - aux valeurs : créées par le matériau, l'éclairage ;
 - aux couleurs : différenciation, association, saturation, effet psychologique ;
 - aux matières (aspects polis, rugueux, granuleux...) et matériaux : papier, tissu, matériaux naturels (végétaux ou minéraux) ou synthétiques ...
 - aux techniques et procédés liés aux outils et aux médiums : crayon, gouache, encre, écoline, fusain, aquarelle, collage, relief, impression, reproduction, etc...

-En 4^e année :

Généralement, les mêmes contenus seront repris et approfondis dans des travaux visant plus encore l'affirmation de la personnalité de l'élève et la relation avec la spécificité de l'option. On fera ainsi appel à des réalisations - ou des projets à concrétiser dans d'autres cours- intégrant à la fois les techniques plastiques et les techniques audiovisuelles.

On portera aussi l'attention de l'élève sur le rapport contenant-contenu et sur la cohésion des intentions- tant au niveau du sujet que du climat- et des moyens plastiques mis en œuvre. A ce titre, les différentes recherches graphiques (dessins, écritures, logos, découpages, pictogrammes...) pourront être à la base de la création personnalisée de divers travaux d'illustration (Bande dessinée, pochettes de CD, affiches, montages,...). L'accent y sera mis sur la valeur expressive du trait, l'impact de la couleur, l'atmosphère, les techniques et les styles de narration et d'illustration .

Exemples de situations d'apprentissage :

-Réaliser une série de croquis rapides d'un personnage fixe, en changeant de place toutes les 30 secondes, en vue d'une exploitation en bande dessinée ou en Infographie ;le personnage peut aussi, au contraire, se déplacer tandis que le dessinateur reste immobile et peut ainsi décomposer les mouvements.

-Réaliser un décor par plans successifs –à plat ou en relief- à la gouache ou à l'acrylique, pour servir de cadre à un court métrage de fiction en vidéo ou à un « roman-photo » en s'inspirant éventuellement de films expressionnistes ou autres (ex. : « Le cabinet du Dr.Caligari »).

-Confectionner une pochette pour CD avec collages textes-images en rapport avec le style de la musique choisie .

-Créer un projet d'affiche en noir et blanc ou en couleur, illustrant l'atmosphère d'un film fantastique.

6.3. TECHNOLOGIE

Objectifs généraux:

-Découverte théorique et pratique des techniques et des appareils audiovisuels de base.

Compétences : C2,C5,C7,C10,C11,C28,C30,C34.

Indications méthodologiques :

-Aborder, assez superficiellement au début, les différents matériels disponibles pour en avoir un aperçu rapide mais complet.

-Partir à la découverte des appareils par la manipulation simple d'abord, par l'apport théorique et technique permettant une meilleure maîtrise ensuite.

On se limitera toutefois ici à de petits exercices de restitution, les vraies applications étant réalisées au cours de « Technologie et Laboratoire ».

Contenus :

-En 3^e année :

-Les techniques de reproduction d'images :

- **La photocopie** : -le matériel : caractéristiques et fonctionnement des appareils ;
-les applications : -copie de document opaque ou transparent
(cadrage, agrandissement ou réduction, luminosité)
-composition à partir de fragments divers ;
- **L'imprimerie** : -les procédés anciens et actuels ;
-la presse écrite : technique et organisation ;
-le journal scolaire : quelles possibilités ?
- **La gravure** : en creux ou en relief, sur bois, sur métal, sur lino, sur pierre ou par procédé photographique.
- **La sérigraphie** : -préparation de l'écran (bouche-pores, film)
-encrage et tirage (une ou plusieurs couleurs)
(on se limitera ici à une approche théorique de ces trois dernières techniques).

-Les systèmes de projection : -le projecteur de diapositives : manuel ou automatique ;

-le rétroprojecteur : -normal ou portable, éventuellement
reliable à un ordinateur ;
-les sortes de transparents et les
possibilités d'utilisation.

- La photographie** : - **l'appareil photo analogique** : -types, composition, accessoires, évolution dans le temps, fonctionnement;
 - les types de films ;
 - la prise de vue : les réglages, les angles, les plans, le cadrage ;
- les rapports entre techniques argentique et numérique.

-En 4^e année :

Les contenus sont globalement les mêmes qu'en 3^e, tous les élèves n'étant pas nécessairement passés par cette option, mais ici aussi on veillera, après un bref rappel ou une mise en place de la matière de 3^e, à approfondir les notions acquises en détaillant certains aspects, seulement abordés auparavant.

-**L'image fixe** :- en photographie, l'accent pourra être mis sur des éléments plus pointus tels que l'importance de la profondeur de champ, les filtres, la réciprocité entre temps de pose et ouverture de diaphragme, l'emploi ou non du flash et/ou des spots et éventuellement le développement et le tirage, les manipulations à l'agrandisseur, le choix des papiers, etc...

-**Le son** : -**le matériel** : types d'enregistreurs et de supports (magnétiques ou numériques); accessoires ;

-**la prise de son** (en direct, à l'extérieur ou en studio, par repiquage).

Exemples de situations d'apprentissage :

-Faire découvrir les principes de la photographie en observant un sujet au travers du verre dépoli de la chambre technique ou en réalisant un « sténopé ».

-Montrer l'impact des filtres colorés sur les émulsions N&B et couleurs.

| |
|--|
| 6.4. PRESENTATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR |
|--|

Objectifs généraux:

-Découverte théorique et pratique de logiciels permettant de présenter, voire de projeter en public des documents iconiques et/ou graphiques illustrant un propos (commentaire écrit ou parlé accompagné de projection d'image numérisées) ou un thème ludique ou publicitaire (infographie).

Compétences : C2,C7,C8,C9,C10,C11,C28,C30,C34.

Indications méthodologiques :

-Partir de la lecture de séquences déjà réalisées pour en découvrir l'intérêt et les possibilités techniques avant de passer à la réalisation personnelle.

Contenus :

-En 3^e année :

- Découverte et manipulation du matériel nécessaire à la numérisation des images (scanner);
- Description et utilisation de logiciels de mise en forme, de présentation et/ou d'animation des images.
- Utilisation éventuelle du projecteur data-vidéo.

-En 4^e année :

- Rappel et perfectionnement des techniques vues en 3^e ;
- Perfectionnement des techniques typographiques (polices, mise en page...) à l'ordinateur ;
- Découverte et/ou approfondissement des techniques numériques de retouche,de transformation et/ou d'animation des images.

Exemples de situations d'apprentissage :

- A l'occasion d'une journée « portes ouvertes »,expliquer une technique(artisanale, culinaire,...) par la présentation, sur ordinateur ou projetée sur écran, d'une série de diapositives ou de photos numériques ou argentiques et numérisées ensuite) réalisées par une équipe d'élèves et accompagnées d'un commentaire écrit ou verbal.
- Transférer sur ordinateur un projet réalisé en dessin (images-clés...) sur un thème imposé.
- Réaliser le même travail en insérant une ou des images photographiques comme fond.
- Sonoriser un travail infographique en créant son propre bruitage.

6.5. TECHNOLOGIE ET LABORATOIRE

Objectifs généraux:

Il s'agit ici essentiellement de mettre en pratique les différentes notions vues au cours (plus théorique) de Technologie, par le biais de travaux individuels ou de groupes répondant à des exigences à la fois techniques et artistiques, mais si possible aussi à des finalités concrètes et motivantes pour les élèves.

Compétences : C1,C2,C3,C4,C5,C6,C7,C8,C9,C10,C11,C19,C20,C22,C29,C34.

Indications méthodologiques :

- Créer d'abord un besoin, par une situation-problème particulière, puis rechercher, individuellement ou en petits groupes, une ou des solutions techniques (théoriques et/ou pratiques).
- Autoriser les recherches personnelles avec des orientations différentes ou à des stades de finition différents en fonction des souhaits ou des situations particulières.
- Parvenir, en fin de 4^e, à « boucler » un projet individuel complet relatif à un exercice donné.

Contenus :

-En 3^e année :

Manipulation des différents appareils de prise de vues :

- Elaboration préalable d'un dossier technique, d'un « story-board » , organisant les prises de vues sur le plan de la localisation ,du temps, des différents paramètres techniques et esthétiques, en fonction des objectifs de la leçon;
- Réalisation des photos (films négatifs et/ou inversibles) suivant les consignes ;
- Recherche d'une présentation soignée(dans des albums ou sur panneaux), après critique (par le professeur ou par l'élève) et sélection éventuelle des meilleures réalisations ;
- Création de montages illustrant une idée ou un thème, avec recherche de commentaires adaptés et bien présentés, éventuellement sonorisés ;
- Initiation au développement et au tirage de photos N&B, de photogrammes.

-En 4^e année :

Approfondissement des pratiques déjà initiées en 3e dans les différents domaines, comme :

- Enregistrement sonore d'un petit texte personnel ;
- Prises de vues en photo argentique et initiation à la photo numérique ;
- Expérimentation des possibilités de cadrage, d'angles et de plans ;
- Prises de vues en lumière artificielle (flash, spots,...) ;
- Recherche d'effets spéciaux (filtres, objectifs différents,...).

Exemples de situations d'apprentissage :

- Créer un « journal scolaire » illustré de photos.
- Réaliser l'interview de jeunes sportifs de l'école après une compétition marquante (images fixes et son).

7. L' EVALUATION

Complément indispensable de l'apprentissage dans l'optique d'un bilan et d'une adaptation éventuelle de la stratégie et des moyens utilisés, l'évaluation peut se faire essentiellement de deux façons : une évaluation sommative, voire certificative, obligatoire à certains moments, mais surtout une évaluation formative, beaucoup plus productive en général et qui devrait être quasi permanente .

7.1. L'évaluation sommative :

Elle permet à l'élève, mais aussi à l'enseignant, à l'institution, aux parents, de mesurer par le biais d'une note, chiffrée ou pas, le degré de réussite correspondant à des critères précis de contenu, de conditions matérielles, de forme et de temps fixés au préalable et connus de tous. Elle ne doit jamais être une appréciation sur la personne mais sur la performance réalisée, en ce compris l'originalité de la solution, si elle était spécifiée.

7.2. L'évaluation formative :

Elle permet à l'élève de se situer par rapport à un effort à fournir, à une attitude à adopter face au travail, à la difficulté, de constater ses progrès ou sa régression, son dynamisme, sa gestion du temps, sa bonne compréhension des consignes,...

Elle sera de préférence bienveillante, individualisée quoiqu'impartiale et toujours assortie de conseils pratiques en vue de l'amélioration souhaitée.

Ainsi conçue par le professeur et perçue par l'élève, l'évaluation est elle-même un facteur de réussite, d'autonomie et donc de développement harmonieux de la personne.

8. LES MOYENS

Un minimum de moyens matériels et des conditions de travail décentes sont évidemment indispensables pour parvenir à rencontrer les objectifs et les orientations méthodologiques proposés ci-dessus et espérer obtenir des résultats satisfaisants de son enseignement.

Les cours prévus dans l'O.B.G. « Audiovisuel », comme dans toute autre section technique ou artistique, réclament donc –en fonction du nombre d'élèves bien sûr- des locaux suffisamment vastes, bien aérés et éclairés –mais parfois totalement occultables-, pourvus d'armoires et de rangements adaptés, de prises d'eau et d'électricité en suffisance.

Les locaux seront aussi aménagés en vue d'un usage optimal suivant les types d'activités qui doivent s'y dérouler (individuelles ou par groupes, propres ou salissantes,...).

Un **matériel spécifique de base** peut aussi être exigé dans le cadre de l'option :

- matériel durable de prise de vues et de son, suffisant en nombre et en qualité, d'utilisation aisée et résistante et correspondant à un minimum de performances technologiques actuelles.
- matériel informatique (P.C . ou MAC) avec les périphériques et les logiciels nécessaires ;

-matériel consommable varié et adapté aux appareils ou aux techniques.

Le professeur veillera à **gérer correctement le matériel** qui lui sera confié par l'école, à l'entretenir avec soin et à prévoir son remplacement éventuel dans les délais impartis.

Il aura à cœur de disposer constamment d'une documentation –technique comme artistique- adaptée et mise à jour.

Des traces des travaux d'élèves et des notes de cours seront conservées dans les locaux en vue de l'homologation ou d'une inspection éventuelle.

Des espaces (muraux ou autres) seront prévus pour l'exposition de travaux d'élèves ou de documents de référence.

Un «règlement d'atelier »peut également être affiché en bonne place.

9. ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

En plus des très nombreuses revues spécialisées ou de vulgarisation existant dans le domaine des arts plastiques et de l'audiovisuel, on trouvera ici une liste, de loin non exhaustive, d'ouvrages abordant certaines questions théoriques, méthodologiques ou techniques qui sont contenues dans ce programme :

- AUMONT (Jacques) & MARIE (Michel), *L'analyse des films*, Nathan Université, Paris,1983.
- BALLE (Francis), *Médias et société*, Montchrestien, E.J.A., Paris 2001.
- BATTUT (Eric) & BENSIMHON (Daniel), *Lire et comprendre les images à l'école*, Retz, Paris, 2001.
- BOUILLOT (René) & MARTINEZ (Bernard), *Le langage de l'image*, VM, Paris, 2000.
- CAUQUELIN (Anne), *Petit traité d'art contemporain*, Seuil, Paris, 1996.
- CAZENEUVE (Jean), *Sociologie de la radio-télévision*, PUF Que sais-je ?, Vendôme, 1980.
- COCULA (Bernard) & PEYROUTET (Claude), *Sémantique de l'image*,1986.
- Collectif, *La photographie des origines à nos jours*, catalogue de l'exposition du Crédit communal, Bruxelles, 1982.
- COLLIN (Simon), *Multimedia sur le P.C.*, Dunod, Paris.
- COUWENBERGH (Jean-Pierre), *La synthèse d'images*, Marabout, Allier.
- DAUTUN (Jean-Pierre), *10 modèles d'analyse d'images*, Marabout, Allier, 1995.
- DELPIRE (Robert) & FRIZOT (Michel), *Histoire de voir*, Photo poche, Centre National de la Photographie, Evreux, 1989.
- DUC (B.), *L'art de la BD*, tomes 1 et 2, Glénat
- DUCA (Lo), *L'affiche*, PUF Que sais-je ?, Paris, 1963.
- DUROZOI (Gérard), *Regarder l'art du XXème siècle*, 100 chefs-d'œuvre, Hazan, Paris 1998.
- DUSONG (Jean-Luc) & SIEGWART (Fabienne), *Typographie, du plomb au numérique*, Dessain et Tolra, Paris,1996.
- DUVIGNAUD (Jean), *Sociologie de l'art*, PUF, Paris, 1967.
- FORESTIER (Denis), *Les mondes sonores*, Presse Pocket Explora-La Vilette, Baumes, 1982.
- GAILLOT (Bernard-André), *Arts plastiques-Eléments d'une didactique critique*. PUF, Paris,1999.
- GOUREVITCH (Jean-Paul), *Comprendre la publicité*, L'Ecole, Paris 1975.
- GROSENICK (Uta) & RIEMSCHEIDER (Burkhard), *Art now, 137 Artists at the Rise of the*

- New Millenium* , Taschen.
- HUYSMANS (Denis), *L'esthétique*, PUF Que sais-je ?, Paris, 1971.
 - JEANNENEY (Jean-Noël), *Une histoire des médias (des origines à nos jours)*, Seuil, 2000.
 - JOLY (Martine), *Introduction à l'analyse de l'image*, Nathan, Paris, 1993.
 - MANTE (Harald), *La composition en photographie*, Dessain & Tolra, Paris, 1981.
 - Mc LUHAN (Marshall), *Pour comprendre les médias*, HMH Seuil/Mame, Paris, 1968.
 - MARTIN (Marcel), *Le langage cinématographique*, Cerf, Paris, 1985.
 - ORTOLEVA (Pepino), *La société des médias au Xxe siècle*, Casterman-Giunti, Florence, 1995
 - PEETERS (Benoît), *Case-planche-récit, lire la bande dessinée*, Casterman, 1998.
 - SEMPRINI (Andrea), *Analyser la communication*, L'Harmattan, Paris, 2001.
 - TILLET (Jules), *De quelle époque est ce monument ?*, guide pratique d'architecture, Bibliothèque des Guides Bleus, Hachette, Paris, 1966.
 - VERCHEVAL (Georges), (sous la direction de -), *Musée de la photographie-Charleroi*, Musea nostra-Crédit Communal, Gand, 1996.
 - VERCHEVAL (Georges), (sous la direction de -), *Pour une histoire de la photographie en Belgique*, Musée de la photographie, Charleroi, 1993.
 - VICTOROFF (David), *Psychosociologie de la publicité*, PUF, Paris, 1970.